

Blandine

Assemblée générale de l'AATPV

Lundi 2 avril 2012 à 18h00

Le Quartz, 40 rue Mainssieux, Voiron, salle du 4e étage

1 - Rappel des statuts et conditions de réunion de l'AG

Assemblée générale

Exercices du 1er avril au 30 mars de l'année suivante

Quorum 40% des membres présents ou représentés, soit 12

Conseil d'administration

Au moins 4 membres rééligibles, élus pour 4 ans par l'AG (ie. 31/3/2015)

Le CA se renouvelle par moitié tous les deux ans (ie. 31/3/2013)

Bureau

Elu tous les deux ans après chaque nouvelle élection au CA

Au minimum 3 personnes : président, secrétaire et trésorier

Ordre du jour

Approbation du rapport moral et du rapport d'activité

Approbation des comptes et quitus au trésorier

2 - Pourquoi l'AATPV ???

Le tourisme en Pays Voironnais

Un poids économique de même ordre de grandeur que l'agriculture

Poids emplois tourisme et loisirs	Emploi total	Emploi tourisme et loisirs	
CAPV	24549	792	3,2%

Sources CAPV / Etude économie touristique CAPM - Reverdy - Connivence - 2008

Créée le 4 juillet 2011, l'association s'est fixée trois objectifs :



- 1 - Réunir le plus largement tous les acteurs et travailler en réseau
- 2 - Être force de proposition pour le développement du tourisme
- 3 - Représenter les prestataires auprès de la CAPV

Blandine

3 – L'AATPV ??? 15% des prestataires « tourisme » CAPV

31 adhérents AATPV
à 50/50 hébergement et activités
sur les 200 prestataires
référencés sur le site tourisme
de la CAPV

Légende

- Prestataires « hébergement » 
- Prestataires « activités » 

	Représentant	Structure
--	--------------	-----------

Bureau

1	Blandine Bellintani	Au Pré Chardon (Présidente)
2	Thierry Blanchet	La Ferme du Paysan (Vice-Pt)
3	Alexandre Bourdariat	Yacht Club Charavines (Secrétaire)
4	Brigitte Macquart	Macq'Delin (Trésorière)

CA hors bureau

5	Michel Bonsignore	La Yourte
6	Sébastien Chantepie	Les 4 Eléments
7	Xavier Coquelet	Capucine et Sac à Dos
8	Alain Guillard	Gîte La Source
9	André Perrin	Ballalama
10	Bertrand Rabatel	Natura Vélo
11	Marie-Odile Roose	Le Ri d'Olon

Adhérents hors bureau et hors CA

12	Michel Attrazik	Club d'Aviron du Lac Bleu
13	Dominique Aubry	Résidence La Famille des Cheminots
14	Marc Bardin	Grange et Vergers de Louisias
15	Sylviane Blanchet	Prieuré de Chirens
16	Laurent Bordes	Camping Les Platanes

	Représentant	Structure
--	--------------	-----------

Adhérents hors bureau et hors CA suite)

16	Christian Bouffard	Les Thermes du Sultan
17	Michel Attrazik	Club d'Aviron du Lac Bleu
18	Sylvie Ducol	Camping Le Bord du Lac
19	Christiane Ferrard	Les Balcons du Lac
20	Eliane Genève	Accueil Paysan
21	Pierre-Hervé Geoffroy	Camping Le Calatrin
22	Aline Mussi	Poterie de Chirens
23	Eric Rebollar	La Taverne de Maitre Kanter
24	Chantal Renie	Gîte du Massot
25	Josiane Roberge	Le Pas de L'Ane
26	Catherine Secondino	Atelier de Grès

Adhésions déclarées en cours de régularisation

27	Gilles Gourgues	Le Centaure
28	Philippe Héraud	Nautilac
29	Nicole Pellerin	Mairie de Charavines
30	Odile Perez	Distillerie Meunier
31	Patrice Tardy	La Ferme du Marais

4 - Qu'a fait l'AATPV depuis sa création en juillet 2011 ???

Un travail collectif en 3 grandes étapes

1 – Juillet/août 2011

Etude du schéma touristique CAPV et de ses 19 actions

2 – Août/septembre 2011

Sondage de tous les acteurs sur leurs priorités

Définition des 3 priorités de l'AATPV approuvées par le CA du 29 août

Présentation aux élus le 9 septembre

3 – Octobre/mars 2012

Mise en route de 3 groupes de travail sur les 3 priorités

Rencontres avec le service tourisme

Approbation par le CA du 15 mars 2012 du rapport des groupes 1 et 3

5 – Les 3 priorités de l'AATPV parmi les 19 actions CAPV

Action 01 Schéma lac de Paladru

Priorité réunissant les actions 2-5-15-16-17

- 1 - Mise en place d'équipements structurants
- 2 - Développer l'offre d'activités

Action 02 Signalisation Pays Voironnais

Priorité réunissant les actions 6-7-10

- 1 - Une image traduite dans une charte graphique
- 2 - Mise en place de la signalisation

Action 03 Communication relationnelle

Priorité réunissant les actions 11-18-19

- 1 - Priorité des priorités, site Internet à moderniser
- 2 - Aller vers le « guichet unique »

6 – Point sur l'action 1 « schéma lac de Paladru »

Le positionnement du lac

- Détente, nature, culture

Les équipements structurants

- Sécurité autour du lac (voies vertes, parking relais, cheminement piétonnier)
- Commission intercommunale de développement touristique et économique
- Valoriser la collection archéologique et la Maison de Pays, unique en Europe

L'offre d'activités

Juillet/août => faire le bonheur des estivants

- Ressusciter une vie nocturne ciblée vers les familles
- Monter des offres multi activités et des parcours toute l'année et pour tous
- Ressusciter la Fête du Lac
- Un petit journal hebdomadaire des activités d'été autour du lac

Activités hors juillet/août => attirer de nouveaux publics

- Organiser des événements d'envergure régionale voire nationale
- Capitaliser sur les manifestations existantes et en rechercher de nouvelles

Thierry

7 – Point sur l'action 2 « signalisation Pays Voironnais »

Travail en cours

8 - Point sur l'action 3 « communication relationnelle »

1 - Etude de la démarche Internet de la CAPV

- Positive avec les actions référencement, SITRA et le nouveau site Eolas

2 - Etude des besoins des acteurs en matière de support de la CAPV

Des audits personnalisés

- Auditer les acteurs de manière indépendante et personnalisée
- Cibler les actions sur la relation client : accueil, site web, etc.

Recenser les besoins et faire des formations adaptées

- Suivi des améliorations

Actions secondaires, mutualisation de moyens

- Ressources partagées

Démarchage clients

- E-mailing communs soumis à certaines contraintes
- Fréquence, cible, type, possibilité de désinscription

Et beaucoup de convivialité !

9 - Rapport financier

Comptes arrêtés au 31 mars 2012

	Débit		Crédit
Inscription JO	44.00 €	27 adhésions à 15€	405.00 €
Timbres mailing de juillet	104.50 €		
Tampon	42.00 €		
Fournitures et timbres	18.40 €		
Invitations à l'AG du 2 avril	178.12 €		
Excédent	17.98 €		
Débit	405.00 €	Crédit	405.00 €

Le CA propose à l'AG de fixer la cotisation 2012/2013 à 17€.

9 – Votes des résolutions

- 1 - Approbation du rapport moral et du rapport d'activité
- 2 – Approbation des comptes quitus à la trésorière
- 3 – Fixation à 17.00€ de la cotisation 2012/2013
- 4 – Approbation de la candidature au CA de Philippe Héraut, Nautilac